



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Assises annuelles de l'UMQ Le premier ministre fait preuve d'ouverture quant à l'éthique

Québec, le 13 mai 2010 – Participant ce midi à la cérémonie d'ouverture marquant le début des 89es Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, a livré un vibrant hommage sur le travail des élues et des élus municipaux. Soulignant que grâce à leur détermination à mettre en œuvre rapidement les programmes d'infrastructures, le Québec s'est mieux sorti de la crise économique. Il s'est d'ailleurs engagé à poursuivre les investissements dans les infrastructures pour consolider la reprise économique qui pointe à l'horizon. Déclarant avoir entendu les messages de l'UMQ sur l'éthique, le premier ministre a par ailleurs déclaré que les mêmes valeurs et les mêmes principes devraient guider les élus municipaux et provinciaux et a annoncé du même coup sa volonté de faire adopter le projet de loi 48 sur l'éthique des membres de l'Assemblée nationale, d'ici l'ajournement parlementaire.

En présence du maire de la ville-hôte des assises, monsieur Régis Labeaume, maire de Québec, et accompagné du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, et de plusieurs ministres et députés de l'aile parlementaire libérale, monsieur Charest a également réaffirmé la volonté gouvernementale de favoriser le leadership des municipalités dans la future *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Il s'est engagé à déposer prochainement une proposition pour l'occupation du territoire qui favoriserait notamment l'installation de jeunes familles et d'entreprises en région. Il également souligné que la diversification des sources de revenus des municipalités était un enjeu central et que son gouvernement se préparait soigneusement à la prochaine négociation pour le renouvellement de l'Entente de partenariat fiscal et financier Québec-municipalités.

La cérémonie d'ouverture a été également le moment de la passation des pouvoirs entre le président sortant et maire de Maniwaki, monsieur Robert Coulombe, et le nouveau président de l'UMQ et maire de Saint-Jérôme, monsieur Marc Gascon. « *Au sein de notre union, c'est Maniwaki qui passe le flambeau à Saint-Jérôme. Au sein de notre union, on sait qu'on peut apprendre les uns des autres. L'UMQ est le forum par excellence d'une solidarité moderne entre le Québec urbain et le Québec rural. Aujourd'hui, je veux partager avec vous certains des principes qui vont me guider dans les prochains mois. Je veux valoriser le rôle des élus municipaux, promouvoir l'autonomie municipale et contribuer à une solidarité nouvelle entre milieux rural et urbain* » a déclaré monsieur Gascon, 52^e président de l'UMQ.

Valoriser le rôle des élus municipaux

Qu'il s'agisse d'environnement, de développement économique, de lutte à la pauvreté, d'intégration des immigrants ou de culture, le président Gascon a rappelé que c'est d'abord au niveau municipal que ces phénomènes sont ressentis. Le monde municipal se retrouve au point de convergence de tous les grands enjeux de notre époque. « *Quand les citoyens deviennent plus conscientisés à l'environnement, ce sont les municipalités qui doivent mettre en place des collectes sélectives. Quand les citoyens adoptent de saines habitudes de vie, ce sont les municipalités qui doivent aménager des pistes cyclables. Nous sommes là où la vie change. Et le devoir de l'élu municipal, c'est de faire en sorte que les milieux de vie évoluent en harmonie avec les goûts et les besoins des citoyens. L'élu municipal a le travail le plus emballant qu'on puisse imaginer dans une société démocratique : il peut faire une différence dans la vie de ses concitoyens. Voilà pourquoi je veux valoriser le rôle de l'élu municipal* », a précisé monsieur Gascon.

Promouvoir l'autonomie municipale

Pour le président de l'UMQ, l'autonomie municipale se décline de trois façons : une autonomie de gestion, une autonomie de moyen et une autonomie d'action. Il a annoncé son intention de lancer un chantier majeur visant la reconnaissance et la promotion des bonnes pratiques, notamment des pratiques de gestion, dans le milieu municipal. M. Gascon a aussi précisé que la diversification des sources de revenus serait au cœur de toutes ses représentations. *« On est dans une situation insensée : on veut que les municipalités investissent plus, mais en même temps, on limite notre capacité d'investir plus. C'est dans cet esprit que l'on va préparer le renouvellement du partenariat financier et fiscal avec le gouvernement du Québec »*, a-t-il souligné. Enfin, en ce qui a trait à l'autonomie d'action, monsieur Gascon a insisté sur le fait que les municipalités devaient pouvoir agir dans le cadre de leurs limites légales et qu'elles devaient avoir avec le gouvernement du Québec un partenariat franc et transparent qui repose sur la confiance mutuelle. *« On a des occasions devant nous, pour faire évoluer ce partenariat, pour la faire grandir dans une meilleure reconnaissance des pressions qui s'exercent sur les municipalités. Nous avons par exemple, la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ou la Politique de gestion des matières résiduelles. Ce sont des occasions de se parler face à face et de régler des problèmes »*.

Contribuer à une solidarité nouvelle entre milieux rural et urbain

L'UMQ est le forum par excellence d'une solidarité moderne entre le Québec urbain et le Québec rural. *« Le Québec rural nourrit le Québec urbain. Les ressources des régions font les sièges sociaux de nos villes. L'énergie de nos rivières et la richesse de notre sous-sol contribuent à la prospérité de tout le Québec. Le Québec, ce n'est pas cette fracture entre la métropole multiethnique et des régions homogènes. Le Québec d'aujourd'hui est beaucoup plus interdépendant qu'on pense. Au sein de notre union, on sait qu'on peut apprendre les uns des autres »*, a conclu Marc Gascon, en soulignant que les 850 000 emplois en milieu rural au Québec soutenaient 370 000 emplois dans les municipalités.

À propos de l'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des municipalités dans le progrès social et économique de l'ensemble du territoire québécois et de soutenir ses membres dans la construction de milieux de vie démocratiques, innovants et compétitifs. Sa structure, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de cinq millions de citoyennes et de citoyens.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany
Directeur des communications
Tél. : 514 282-7700, poste 265
Cellulaire : 514 910-7272
fsormany@umq.qc.ca